

Politique | En Gironde, un nouveau schéma de développement social en préparation



Le département de la Gironde a entamé une vaste réflexion sur sa politique de développement social. Les actions de la collectivité regroupe désormais les mêmes critères : les initiatives partent du terrain, elles s'appuient sur des partenaires ancrés sur le territoire et doivent contribuer au renforcement du lien social. La semaine dernière, à Cenon, le département de la Gironde accueillait les premières journées du développement social avec plus de 700 participants venus d'une quinzaine de départements. Un nouveau schéma départemental de développement social devrait voir le jour. Le point avec Martine Jardiné, vice-présidente du Conseil départemental de Gironde chargée du logement, de l'habitat et du développement social.

@qui.fr : Quel premier bilan tirez-vous de ces journées du développement social organisées à Cenon, la semaine dernière dernière. Quels en sont les principaux enjeux ?

Martine Jardiné : Il s'agissait d'une première. Ces deux journées organisées au Rocher de Palmer, les 18 et 19 septembre ont réuni près de 750 personnes, des experts, des associations, des travailleurs sociaux, des sociologues, des élus. Quatorze départements étaient représentés dont plusieurs élus avaient fait le déplacement dont le président du Conseil départemental des Deux Sèvres, avec comme principale interrogation "comment faites-vous en Gironde?". Un des objectifs de ces deux jours étaient de mieux cerner les enjeux du développement social et la politique publique que la collectivité pouvait entreprendre dans ce domaine. Aujourd'hui, comme l'a souligné Jean-Luc Gleyze, en ouverture de ces journées, entre 8 et 14 % des français vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'action publique ne peut pas se limiter au seul volet social des aides financières pour les personnes en difficulté. Il nous faut désormais une approche transversable : car les enjeux du développement social concernent désormais aussi bien le logement, la santé, l'alimentation. Les besoins sociaux ont évolué. Il faut davantage aller vers ce que j'appellerai "la solidarité de l'engagement". Le rôle du travailleur social va s'en trouver profondément modifié.

@qui.fr : Existe t-il un modèle girondin dans le domaine du développement social ?

Martine Jardiné : Je ne sais pas si on peut véritablement parler de modèle girondin dans ce domaine. Elue au département depuis 2008, je suis en charge de ces questions. Il est vrai que depuis plusieurs années, le Département a entamé une réflexion dans la façon d'aborder cette action publique. Celle-ci ne doit pas se limiter

au seul volet des aides financières. C'est la loi Notre qui donne désormais cette possibilité aux Départements. Le développement social est un processus de mobilisation des moyens humains et des initiatives des individus, des groupes et des territoires. Il vise des objectifs de cohésion et de mixité sociale, de solidarité, de proximité, de création d'activités non délocalisables. L'action en matière de développement social doit contribuer à renforcer le lien social entre les individus, à lutter contre les inégalités et les discriminations, à donner la possibilité aux habitants de participer à des projets. D'ici 2018, un nouveau schéma départemental de développement social verra le jour.

@aqui.fr : Sur quoi s'appuiera le nouveau schéma ?

Martine Jardiné: Le nouveau schéma de développement social doit s'appuyer sur trois composantes : soutien aux interventions sociales, proximité, et appui aux partenaires. La mise en réseau de différents acteurs devra être favorisée. Les initiatives ou projets devront partir du territoire et être menés en favorisant les partenariats avec des acteurs locaux au préalable identifiés. Au cours des deux journées organisées à Cenon, on a eu plusieurs illustrations. A Lormont, des associations et des centres sociaux ont travaillé sur les problématiques éducatives à partir des jeux utilisés dans les familles, de différentes origines. La lutte contre les inégalités territoriales sera un volet important de ce futur schéma. Nous avons par exemple dans le Sud Gironde, le projet de créer une ou plusieurs épiceries solidaires. Pour l'instant, nous en avons dix-neuf en Gironde. Avec les associations et partenaires présents sur ce territoire, nous étudions quelle forme elles devront prendre : doit on imaginer une ou deux épiceries itinérantes ? Le choix se fera en concertation avec les habitants. Notre souhait est qu'ils deviennent des acteurs. L'enjeu, c'est tout simplement celui du vivre ensemble.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : conseil départemental de la Gironde
Publié sur aqui.fr le 25/09/2017
[Url de cet article](#)*